



**Déclaration liminaire de la FNEC-FP FO 02 au
Conseil Départemental de L'Education Nationale du
28 juin 2018**

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale,

Concernant le point à l'ordre du jour de ce CDEN, à savoir les rythmes scolaires, il est un fait indiscutable : à plus de 90 %, les parents d'élèves, les enseignants et la plupart des municipalités de notre pays ont très massivement utilisé la possibilité de déroger aux décrets PEILLON/HAMON, pour revenir à la semaine de 4 jours sur 36 semaines à la rentrée 2018. Ainsi dans les faits, ils ont remis en cause le contenu de ce décret qui avait instauré la semaine de 4 jours et demi et permis l'ingérence des municipalités dans le fonctionnement de l'Éducation Nationale à travers la confusion scolaire périscolaire et les PEdT.

Alors si dans toute la France, ce sont plus de 90 % des communes qui fonctionneront à 4 jours à la rentrée prochaine, pour autant le problème n'est pas réglé. Au contraire, le ministère veut imposer l'éclatement de l'Éducation nationale en instaurant 13 « académies autonomes ». Pour la **FNEC-FP FO**, ceci est inacceptable ! Le fonctionnement de l'Éducation nationale ne doit être défini ni au niveau académique, ni au niveau municipal !

Tant que les décrets (Peillon, Hamon et Blanquer) et le projet à peine dissimulé de territorialisation de l'école continueront à s'appliquer, les rythmes pourront varier d'une commune à une autre, d'une année à une autre, d'un gouvernement à un autre selon les choix budgétaires et les orientations politiques.

Il en va du respect du statut de fonctionnaires d'État des enseignants et des droits qui y sont liés, qui ne peuvent fluctuer en fonction des majorités locales.

C'est pour toutes ces raisons que la **FNEC-FP FO revendique** :

- **L'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer**
- **Une organisation du temps scolaire sur 4 jours sur 36 semaines sur tout le territoire français, dans toutes les écoles, dès septembre 2018**

Sur un tout autre sujet, la **FNEC-FP FO** s'étonne de la disparition du calendrier prévisionnel des instances d'un CTSD avant les congés d'été. Les effectifs dans les écoles ont évolué depuis les dernières réunions et certaines situations méritent d'être à nouveau étudiées pour une ouverture ou un maintien de poste. C'est notamment le cas pour :

- l'école de Pontavert avec 135 élèves prévus à la rentrée 2018 alors que seulement 127 avaient été pris en compte lors du dernier CTSD. On peut s'étonner de la proposition de fermeture de la 6ème classe avec un effectif de 135 élèves alors que dans une école voisine on ouvre une 6ème classe avec 138 élèves prévus à la rentrée 2018. (En plus à la rentrée 2019, départ de 10CM2 et arrivée de 20 PS)
- l'école de Nogentel dont les effectifs augmentent énormément
- l'école d'Epoux-Bézu en REP qui n'a pas eu de moyen supplémentaire pour avoir un CP à 10
- nous pourrions aussi évoquer le cas de la fermeture et du glissement du RPI de Montigny-le-Franc, Ebouleau, Goudelancourt les Pierrepont, Mâhecourt vers Bucy-les-Pierrepont.